

# Mastère Spécialisé en Management et Technologie des établissements et réseaux de Santé

*De nouveaux protocoles de coopération entre professionnels de la santé émergent de l'écart croissant entre le besoin de santé et les ressources professionnelles. Ces protocoles vont de pair avec :*

- le développement professionnel continu et les expertises de ceux qui les conçoivent,
- les progrès de la technologie numérique avec laquelle ils vont se réaliser,
- de nouvelles organisations territoriales de la santé.

*Ce Mastère Spécialisé est une des formations du Pôle santé et Biotechnologies de l'Ecole Centrale Paris, dont le Comité Pédagogique évalue et oriente les axes d'enseignements en collaboration avec la FSM (Fédération des Spécialités Médicales) et l'AFMHA (Association nationale pour la formation continue du personnel médical des hôpitaux en administration et gestion).*

*Les séminaires de cours théoriques, de travaux dirigés et d'études de cas se déroulent sur environ 18 mois à Centrale Paris Executive Education, à raison de 3 jours en moyenne par mois.*

*Ils alimentent un projet structurant réalisé par l'étudiant dans un établissement ou une autres formes d'organisation locorégionale de santé et finalisé par la soutenance d'une thèse interprofessionnelle ouvrant la voie à des recherches.*

## OBJECTIFS

Le Mastère entend participer à cette dynamique de réforme des organisations médicales et de santé en répondant aux besoins des professionnels médicaux et de leurs représentations professionnelles (CNP, CME, URPS, etc.).

La formation doit permettre aux participants :

- D'acquérir une vision globale et opérationnelle du fonctionnement de la santé avec ses différents acteurs interprofessionnels, industriels et institutionnels et leurs organisations locorégionales,
- De comprendre, pour mieux les maîtriser, les enjeux de management et d'ingénierie des établissements de santé,
- De concevoir, réaliser et piloter des projets de réseaux, de services, de maisons, de pôles, etc. de santé dont l'entreprise interprofessionnelle de santé émerge comme véhicule commun,
- De maîtriser la technologie numérique de ces projets (dossiers médicaux, télémédecine et télésanté, progiciels de gestion, etc.)
- De maîtriser la gestion des risques et la sécurité de ces projets basés sur cette technologie.

## POINTS FORTS

- Un corpus de connaissance unique, capitalisé depuis 15 ans par Centrale Santé et le Pole Santé de Centrale Paris en ingénierie et management des organisations de santé.
- Des conférences et des ateliers par des professionnels expérimentés en santé, et issus du mode des professions médicales et de santé, des ingénieurs et des managers.
- Une promotion de participants et intervenants fonctionnant comme un incubateur de projets d'organisation interprofessionnelle de la santé couplant les approches d'établissement et d'entreprise de santé.

## PARTICIPANTS CONCERNÉS

- Praticiens médicaux (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie) prenant l'initiative et/ou la responsabilité médicale, technologique et économique d'organisations sanitaires/hospitalières ou de santé.
- Ingénieurs et managers impliqués dans des établissements et entreprises de santé et coopérant avec des praticiens.
- Médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et sages-femmes qui ont besoin de compléter, de structurer et de valoriser les nombreuses connaissances non cliniques acquises en permanence dans leur métier.



## Méthodes pédagogiques

- Cours théoriques
- Travaux dirigés
- Etudes de cas

## Responsables pédagogiques

▪ M. Michel DAIGNE  
Professeur d'ingénierie de la santé et fondateur du Pôle Santé de l'Ecole Centrale Paris

▪ M. Jean-Paul TETARD  
Directeur au CHU de Tours et enseignant à l'Ecole Centrale Paris

Formation en partenariat avec :



## Dates

- 16 janv. 2012 au 6 déc. 2013
- Janv. 2013 à déc. 2014  
(60 jours : 420 heures)

## Lieu

- Châtenay-Malabry (92)

## Conditions de participation

- Réf. ST01: 14 500 € HT  
(150 € HT de frais de dossier en sus)

## Information & inscription

- Tél. : + 33 (0)1 41 13 14 02
- E-mail : [info@cf.ecp.fr](mailto:info@cf.ecp.fr)

**Développer un programme "sur-mesure", nous consulter**

## PROGRAMME

**Les enseignements sont organisés en 19 séminaires et un dernier séminaire de soutenance des thèses interprofessionnelles.**

2 séminaires d'initiation à l'ingénierie et au management des établissements et entreprises de santé

2 séminaires pour l'ingénierie de la connaissance et de l'information des organisations de santé avec la technologie numérique

2 séminaires pour la maîtrise de la gestion des risques et de la sécurité des organisations de santé

2 séminaires sur l'évolution des industries de santé (hors NTIC) : biotechnologies, médicaments, produits de nutrition, environnements territoriaux, etc.

2 séminaires sur la restructuration des institutions de la santé: partenaires sociaux, associations d'usagers, collectivités territoriales, agences régionales et nationales, assurances de santé obligatoires et complémentaires, administrations centrales, etc.

2 séminaires d'approfondissement du management et de l'ingénierie des établissements de santé

2 séminaires d'approfondissement du management et de l'ingénierie des différentes formes d'entreprises interprofessionnelles de santé

1 séminaire sur la mutation du système médical – développement professionnel continu et constitution de conseils nationaux par spécialité

1 séminaire d'approfondissement des méthodes de management : ressources humaines, finances, juridiques, marketing, etc.

1 séminaire d'approfondissement des outils d'ingénierie : productique, logistique, produits et services, etc.

Equivalent de 2 séminaires (répartis sur l'ensemble du cursus) : Ateliers et projets interprofessionnels des participants.

### Débouchés professionnels

- Le Mastère Spécialisé est particulièrement destiné à un public déjà engagé dans une activité professionnelle, et plus particulièrement pour toutes les personnes impliquées dans la réorganisation des structures de soins et de prévention qu'elles soient ambulatoires, médicosociales, hospitalières ou à domicile.
- Il ouvre des perspectives professionnelles en management et ingénierie :
  - des organisations locorégionales de la santé (réseaux, pôles, maisons, services, entreprises, établissements, etc.)
  - des organisations professionnelles (conseils nationaux, commissions médicales d'établissements, syndicats, unions régionales de professionnels de santé, etc.
  - des institutions et industries de santé

### Modalités de candidature

- Les candidats sont sélectionnés sur dossier et entretien en fonction de leur expérience, de leur motivation, de la cohérence de leur projet professionnel. Le dossier est ensuite présenté à la commission d'admission qui entérine la candidature.

### Thèse professionnelle

- La mission en entreprise, d'une durée de 6 mois, peut être organisée dans l'entreprise du participant. Il permet de traiter les thèmes qui correspondent à une préoccupation actuelle des experts ou des entreprises. Ils apportent une contribution significative à l'avancée de la connaissance. La thèse est soutenue et soumise à notation ; elle entre en compte dans l'évaluation finale.

### Modalités d'évaluation

- Chaque module fait l'objet d'une évaluation écrite et/ou orale, par groupes ou individuelle, en contrôle continu (Exercices de mises en application ou de quizz).
- L'ensemble du programme fait l'objet d'une évaluation finale écrite individuelle.
- La restitution de la synthèse des évaluations et la note correspondante sur 20 sont présentées aux participants.